



**TERMES DE REFERENCE DU CONCOURS
D'ENTREE EN 1^{ère} ANNEE DE LA FILIERE DE FORMATION DE
MIAGE POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 2024 - 2025**

Préambule

L'admission en filière MIAGE (Maîtrise d'Informatique Appliquée à la Gestion des Entreprises) de l'IAI se fait sur concours, conformément aux recommandations 8 et 9 du Comité Scientifique tenu à Libreville du 29 Juin au 1^{er} Juillet 1998 et adoptées par le Conseil d'Administration de l'IAI (Résolution N° 7/CA/98) en sa session de Novembre 1998.

Le présent document fixe les conditions d'organisation du concours d'entrée en 1^{ère} année de la filière de MIAGE. Ces conditions doivent être rigoureusement respectées par les présidents des centres d'examen de la publication du concours à l'expédition des copies des épreuves sous enveloppes scellées.

Pour l'année académique 2024-2025, ce concours est prévu se dérouler le **Vendredi 15 et le Samedi 16 Novembre 2024**, dans l'ensemble des pays organisateurs.

1. Conditions Générales.

L'Institut Africain d'Informatique (IAI) organise un **Concours** d'entrée en 1^{ère} Année de Maîtrise en Informatique Appliquée à la Gestion des Entreprises (MIAGE). Ce concours est constitué d'épreuves obligatoires de Mathématiques, Anglais, Technique d'Expression, et d'épreuves au choix entre l'Informatique et la Gestion. Le concours se déroulera selon les conditions suivantes.

1. Conditions Générales.

Le Concours s'adresse aux candidats âgés d'au plus 27 ans à la date du concours, titulaires soit :

- (1) D'un diplôme de type BAC+2 en Mathématiques, Physique, Informatique, Economie ou Gestion, ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- (2) D'une attestation de passage en L3 (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique, Economie ou Gestion, précisant que le candidat a validé 120 crédits ;
- (3) D'un diplôme sanctionnant la fin du Cycle de formation des Analystes Programmeurs de l'IAI;
- (4) D'une attestation d'inscription en 2^{ème} année Analyste-Programmeur de l'IAI ou en 2^{ème} année du cycle de Licence (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique, Economie ou Gestion. Ces étudiants ne seront retenus qu'à la condition d'avoir obtenu une moyenne d'au moins 10/20 à la fin de la deuxième année, et ceux de Licence ne seront retenus que s'ils ont validé les 4 semestres d'étude soit 120 crédits.

Le Concours se déroulera en un seul jour à partir de 8h00 :

Epreuve	Heures	Coef.	Observations
Mathématiques	08h00 - 09h00	3,5	<i>Documents</i>
Informatique ou Gestion (au choix)	9h30 - 10h30	2	<i>non</i>
Technique d'Expression	11h00 - 12h00	2	
Anglais	12h30 - 13h30	2,5	<i>Autorisés</i>

Le candidat choisira selon son profil, entre l'épreuve d'informatique et l'épreuve de gestion.

3. Thèmes des épreuves.

Toutes les épreuves sont présentées sous forme de QCM

3.1. EPREUVES DE MATHEMATIQUES

L'épreuve de mathématiques porte sur l'algèbre, l'analyse et les probabilités et statistiques.

- **Programme d'Analyse:** Fonctions numériques; Dérivées; Etude de la variation des fonctions; Intégrales simples et multiples ; suites et séries ; variable complexe.
- **Programme de Probabilités et Statistiques:** Probabilité sur un ensemble discret; Variables aléatoires sur un ensemble discret; Variables aléatoires générales; Estimation; Tests classiques; Régression et modèles linéaires;
- **Programme d'Algèbre:** Ensemble et dénombrement; Espaces vectoriels et applications linéaires; Calcul matriciel ; Formes bilinéaires, valeurs propres et sous-espaces associés.

3.2. EPREUVE D'INFORMATIQUE.

- **Domaines de connaissance:** Programmation impérative, programmation fonctionnelle, base de données, méthode de conception (ex : MERISE) ou sujet du niveau de deuxième année de la filière informatique des universités (ex : l'algorithmique ou la programmation).

3.3. EPREUVE DE GESTION.

- **Domaines de connaissance:** Comptabilité générale, économie générale.

3.4. EPREUVE DE TECHNIQUES D'EXPRESSION.

- **Domaines de connaissance:** Culture générale en Sciences et Techniques; Médias; Environnement; Tourisme, Voyage, Loisir; Education et Art de Vivre; Société.
- **Nature de l'épreuve:** Texte d'environ 400 mots sur lequel porteront les questions du QCM

3.5. EPREUVE D'ANGLAIS.

- **Domaines de connaissance:** Culture générale sur les Sciences, l'Economie et la Gestion.
- **Nature de l'épreuve:** Texte en anglais d'environ 350 mots, sur lequel porteront les questions du QCM.

4. Modalités pratiques.

- Le Concours se déroule au même moment et dans les mêmes conditions dans tous les Etats membres de l'IAI, et dans ceux où des candidatures se sont manifestées.
- Les candidats composent avec des feuilles fournies par le Centre d'Examen. Toutes les feuilles doivent avoir la même couleur pour tous les candidats, y compris les intercalaires. Pour être valable, la copie devra être correctement remplie : le nom, le prénom, la date de naissance, la date et la nature de l'épreuve, la filière choisie figureront sur la partie détachable de la première page. Chaque feuille intercalaire sera numérotée. La copie et les intercalaires ne doivent pas être signées et ne devront porter aucun signe distinctif. Toute feuille qui ne répondra pas à ces normes sera notée 0.
- Les enveloppes cachetées contenant chaque épreuve sont ouvertes dans la salle de Concours devant les Candidats.
- A la fin de chaque épreuve, chaque candidat doit émarger la liste de présence après dépôt de sa copie d'examen. Le nombre de feuilles intercalaires sera vérifié et toutes les copies ramassées et mises dans des enveloppes portant la mention : Epreuve et nombre de candidats. **Il est formellement interdit de retirer la partie détachable de la première page, prévue pour**

l'anonymat au Centre de Correction sis à l'IAI-Siège ; faute de quoi la copie sera irrecevable. Ces enveloppes seront ensuite cachetées à la cire dans la salle du Concours en présence du responsable du Centre d'Examen.

- Les candidats rempliront une fiche de renseignements pendant la pause suivant l'épreuve de Mathématiques. Les fiches seront ramassées au début de l'épreuve de Techniques d'Expression et mises dans des enveloppes portant la mention : Fiches Individuelles de Renseignements. Ces enveloppes sont cachetées à la cire dans la salle du Concours en présence du responsable du Centre d'Examen
- Un procès-verbal du déroulement de chaque épreuve est établi et joint aux copies. Ce procès-verbal doit faire état des incidents qui se seraient produits pendant le Concours. Il doit être signé par le ou les surveillants et par le responsable du Centre d'Examen.
- Les Enveloppes cachetées contenant les copies, les fiches individuelles de renseignements et le procès-verbal seront expédiées à l'adresse de l'I.A.I. par courrier rapide (ex. EMS, DHL) **cinq (5) jours au plus tard après la fin des épreuves.**

5. Dossier à constituer:

Le dossier de candidature doit être transmis via le site web de l'institut accessible par le lien

<https://www.iai-siege.com>

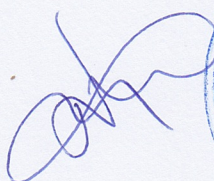

Il devra comporter les documents ci-après :

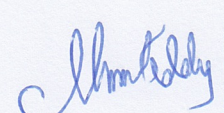

- Une fiche d'information disponible sur le site,
- une photos d'identités,
- Une Copie de l'Attestation du Baccalauréat, et une copie de l'Attestation de réussite au diplôme de niveau BAC+2 sur la base duquel vous vous présentez au concours ou un document attestant de votre inscription dans la classe de niveau BAC+2.
- Les frais de dossier s'élèvent à 25.000 Francs CFA.

Fait à Libreville, le 04 octobre 2024

Le Responsable des Affaires Académiques

Le Coordonnateur



Dr. Roger NOUSSI



Teddy Alphonse MOUKAGA MOUKAGA